



La Société Mouvoil SA demande l'autorisation de faire circuler des camions sismiques en Ardèche et dans le Gard. Les Collectifs Stop au gaz et huile de schiste en appellent aux citoyens.

Le Collectif 07 a appris hier que la Société Mouvoil SA, détentrice du Permis « Bassin d'Ales », à cheval sur l'Ardèche et le Gard, a demandé aux Préfectures de chacun de ces départements de faire circuler des camions sismiques (voir carte en annexe).

Cette demande est en cours d'étude auprès des préfectures, mais aucune date de rendu n'a été mentionnée. Il a été précisé que les maires de communes concernées seront contactés « pour avis » dans le cadre de cette étude. Il faut tout de même rappeler que le Président de cette société avait annoncé ces travaux pour « après les vendanges et avant les fortes pluies ».

Les Collectifs lancent un appel aux citoyens

Les habitants de l'Ardèche et du Gard sont invités à participer à la vigilance et à se préparer à bloquer ces travaux si ceux-ci étaient autorisés :

1. VIGILANCE : redoubler de vigilance et signaler au comité de veille du Collectif 07 (06 23 66 15 51) toute circulation de véhicules suspects, annonces en mairie... Les Collectifs rappellent qu'il est important de passer par ce numéro et le site internet afin qu'ils puissent vérifier l'information avant d'alerter la population.
2. COORDONNEES : Les personnes souhaitant être prévenues en cas d'alerte sont invitées à faire passer leur n° de téléphone portable par courriel à contact@stopaugazdeschiste07.org. L'alerte sera transmise par SMS par le Collectif 07 en même temps qu'aux pyramides téléphoniques mises en place depuis un an.
3. COMMUNICATION : Tout le monde peut participer à l'effort de communication en faisant suivre cette information ou en participant à la campagne d'affichage en cours dans les communes. Contacter le Collectif 07 pour plus d'informations.

L'éventualité d'études sismiques sur ces territoires étant connue, la Commission VIA du Collectif 07, en partenariat avec les Collectifs du nord du Gard, ont préparé plusieurs scénarios d'actions non-violentes. Toutes les informations seront transmises au moment opportun.

Réunion publique sur le Permis Bassin d'Ales le 13 septembre 2012 à 20h00

Les Collectifs Stop au gaz et huile de schiste tiendront une réunion publique à Barjac le jeudi 13 septembre 2012 à partir de 20h00, afin d'expliquer les risques particuliers inhérents au permis « Bassin d'Alès » et à la zone géologique qu'il recouvre.

Ce permis vise en particulier à forer à 1400m de profondeur. Il prévoit également l'utilisation d'une technique de fracturation, ce qui paraît extrêmement risqué dans cette zone dont le sous-sol karstique comporte de nombreuses failles dans lesquelles l'eau circule.

Cette réunion sera aussi l'occasion de préciser en quoi consistent des travaux sismiques.

COLLECTIF 07 STOP AU GAZ DE SCHISTE

Contact presse : Jean Louis Chopy – 04 75 36 72 83 / coordination@stopaugazdeschiste07.org